Deux textes visant à prévenir les troubles du comportement alimentaire et en particulier l'anore

Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, annonce aujourd'hui la publication au
premier rend obligatoire la présence de la mention «photographie retouchée» sur les
messages publicitaires ou promotionnels présentant des images affinées ou épaissies de la
silhouette des mannequins
le second conditionne l'activité de mannequin à la délivrance d'un certificat médical

L'exposition des jeunes à des images normatives et non réalistes du corps entraîne un sentiment d'aut

Dès le 1

L'exercice de l'activité de mannequin sera par ailleurs conditionné à une évaluation de l'état de santé g

Pour les mannequins âgés de moins de 16 ans, c'est au cours de visites médicales de contrôle que la

Des exigences identiques sont posées vis à vis des mannequins travaillant dans l'Union européenne o